

Québec, le 2 juin 2011

Monsieur Renald Gravel
Directeur général
Ville de Joliette
614, boulevard Manseau
Joliette (Québec) J6E 3E4

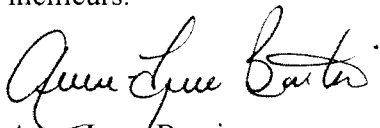
Objet : *Projet d'évolution du réseau de transport du nord-est de la région
métropolitaine de Montréal par Hydro-Québec TransÉnergie*

Monsieur le Directeur général,

J'accuse réception de votre lettre du 30 mai dernier accompagnée des documents complémentaires et vous en remercie. Le tout a été porté à l'attention de la commission et versé au dossier public pour les fins de la consultation.

En ce qui a trait aux modalités du programme de mise en valeur intégrée et à la compensation financière prévue, il n'est pas du ressort de la commission d'intervenir à ce sujet. La commission vous invite donc à vous adresser directement à Hydro-Québec et, par la suite, de lui faire part des réponses obtenues du promoteur quant à votre questionnement sur la possibilité qu'une entente de principe intervienne avec Hydro-Québec pour l'utilisation en 2011 de la compensation financière issue du programme de mise en valeur intégrée.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Anne-Lyne Boutin,
Coordonnatrice du secrétariat de la commission.

c.c. M. René Laurin, maire de Joliette
M. Sylvain Gagnon, directeur – Aménagement du territoire
M. Hugo Mimee, conseiller – Gestion Stratégique, Hydro-Québec